

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CC SAUER-PECHELBRONN**

Numéro SIRET : **20001305000014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE WOERTH**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : **CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2017**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## ANNEXES

Jointes

Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.21 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.22 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.24 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.25 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.28 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.29 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.30 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.31 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.32 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.33 A4 - Etat des provisions

p.34 A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.37 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

p.38 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

p.39 A8 - Etat des charges transférées

p.40 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.41 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.42 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.43 A10.3 - Opérations liées aux cessions

p.44 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.45 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.46 A11 - Etat des travaux en régie

p.47 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

### B - Engagements hors bilan

p.48 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.50 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.51 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.52 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.53 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.54 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

p.56 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.57 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.58 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.59 C1.1 - Etat du personnel

p.62 C1.2 - Action de formation des élus

p.63 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.64 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.65 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.66 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.67 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

p.68 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

p.73 C3.6 - Identification des flux croisés

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.74 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.75 D2 - Arrêté et signatures

<b>Code INSEE</b> 67110	<b>CC SAUER-PECHELBRONN</b> CCSP - BUDGET PRINCIPAL	<b>CA</b> 2017
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 223
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	233
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 201 810,00	3 201 810,00	173,48	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	261,41	0,00
2	Produit des impositions directes/population	207,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	354,87	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	73,01	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	62,27	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,56%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	73,66	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,57%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 211 453,56	G	6 547 947.50
	Section d'investissement	B	5 111 058.53	H	4 222 258.14
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 429 140.12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	160 094.90 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			10 482 606.99 = A+B+C+D		12 199 345.76 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	293 219.54	K	0.00
	Section d'investissement	F	286 485.41	L	100 000.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		579 704.95 = E+F		100 000.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		5 504 673.10 = A+C+E		7 977 087.62 = G+I+K
	Section d'investissement		5 557 638.84 = B+D+F		4 322 258.14 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		11 062 311.94 = A+B+C+D+E+F		12 299 345.76 = G+H+I+J+K+L

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>293 219,54</b>	K <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	131 836,25	
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 190,00	
65	Autres charges de gestion courante	119 193,29	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>286 485,41</b>	L <b>100 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	3 108,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 706,34	0,00
23	Immobilisations en cours	274 671,07	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	939 852,00	801 235,95	0,00	131 836,25	6 779,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 215 400,00	1 170 143,00	0,00	42 190,00	3 067,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92	1 931 183,92	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	906 419,00	718 473,84	0,00	119 193,29	68 751,87
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 992 854,92</b>	<b>4 621 036,71</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>78 598,67</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	226 259,09	142 694,27	0,00	0,00	83 564,82
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 319 114,01</b>	<b>4 763 730,98</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>262 163,49</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 925 169,81				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	447 722,58	447 722,58			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 372 892,39</b>	<b>447 722,58</b>			<b>1 925 169,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 692 006,40</b>	<b>5 211 453,56</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>2 187 333,30</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	45 000,00	60 304,17	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	353 585,00	349 229,94	0,00	0,00	4 355,06
73	Impôts et taxes	3 980 026,93	4 126 819,15	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 528 398,00	1 627 172,96	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 150,00	25 037,90	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 920 159,93</b>	<b>6 188 564,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	39,71	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	261 613,48	278 250,80	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 181 773,41</b>	<b>6 466 854,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	81 092,87	81 092,87			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>81 092,87</b>	<b>81 092,87</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 262 866,28</b>	<b>6 547 947,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		1 429 140,12				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	221 970,00	90 196,67	3 108,00	128 665,33
204	Subventions d'équipement versées	4 391,65	4 391,65	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	750 845,98	134 761,08	8 706,34	607 378,56
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00	1 101 069,85	274 671,07	274 259,08
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 627 207,63</b>	<b>1 330 419,25</b>	<b>286 485,41</b>	<b>1 010 302,97</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 394,71	811 394,71	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 665,71			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>902 060,42</b>	<b>811 394,71</b>	<b>0,00</b>	<b>90 665,71</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 529 268,05</b>	<b>2 141 813,96</b>	<b>286 485,41</b>	<b>1 100 968,68</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	81 092,87	81 092,87		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 984 316,68	2 888 151,70		96 164,98
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 065 409,55</b>	<b>2 969 244,57</b>		<b>96 164,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 594 677,60</b>	<b>5 111 058,53</b>	<b>286 485,41</b>	<b>1 197 133,66</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>		160 094,90			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	935 743,50	311 048,80	100 000,00	524 694,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 851,32	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>935 743,50</b>	<b>323 900,12</b>	<b>100 000,00</b>	<b>511 843,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	340 663,81	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 819,93	21 819,93	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>461 819,93</b>	<b>562 483,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 397 563,43</b>	<b>886 383,86</b>	<b>100 000,00</b>	<b>411 179,57</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 925 169,81			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	447 722,58	447 722,58		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 984 316,68	2 888 151,70		96 164,98
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 357 209,07</b>	<b>3 335 874,28</b>		<b>2 021 334,79</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 754 772,50</b>	<b>4 222 258,14</b>	<b>100 000,00</b>	<b>2 432 514,36</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>		0,00			

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA 2017</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	801 235,95		801 235,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 170 143,00		1 170 143,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92		1 931 183,92
65	Autres charges de gestion courante	718 473,84		718 473,84
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	142 694,27	0,00	142 694,27
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	447 722,58	447 722,58
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>4 763 730,98</b>	<b>447 722,58</b>	<b>5 211 453,56</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	68 862,69	68 862,69
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	90 196,67	0,00	90 196,67
204	Subventions d'équipements versés	4 391,65	0,00	4 391,65
21	Immobilisations corporelles (6)	134 761,08	0,00	134 761,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 101 069,85	2 900 381,88	4 001 451,73
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 394,71	0,00	811 394,71
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 141 813,96</b>	<b>2 969 244,57</b>	<b>5 111 058,53</b>
<b>Pour information</b>				<b>160 094,90</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>				<b>160 094,90</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 304,17		60 304,17
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	349 229,94		349 229,94
73	Impôts et taxes	4 126 819,15		4 126 819,15
74	Dotations, subventions et participations	1 627 172,96		1 627 172,96
75	Autres produits de gestion courante	25 037,90		25 037,90
76	Produits financiers	39,71	0,00	39,71
77	Produits Exceptionnels	278 250,80	81 092,87	359 343,67
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>6 466 854,63</b>	<b>81 092,87</b>	<b>6 547 947,50</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>				<b>1 429 140,12</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 663,81	0,00	340 663,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00		200 000,00
13	Subventions d'investissement	311 048,80	0,00	311 048,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	5 100,00	5 100,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	12 851,32	2 883 051,70	2 895 903,02
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 819,93	0,00	21 819,93
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		447 722,58	447 722,58
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>886 383,86</b>	<b>3 335 874,28</b>	<b>4 222 258,14</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>939 852,00</b>	<b>801 235,95</b>	<b>0,00</b>	<b>131 836,25</b>	<b>6 779,80</b>
60611	Eau et assainissement	3 500,00	3 364,83	0,00	0,00	135,17
60612	Énergie - Électricité	37 000,00	25 623,84	0,00	0,00	11 376,16
60613	Chauffage urbain	9 500,00	7 654,54	0,00	0,00	1 845,46
60621	Combustibles	19 000,00	18 861,33	0,00	1 093,80	0,00
60622	Carburants	16 000,00	16 340,74	0,00	7 570,17	0,00
60623	Alimentation	1 450,00	1 076,30	0,00	0,00	373,70
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	7 933,88	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	9 359,12	0,00	18 821,57	0,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	774,16	0,00	507,19	1 218,65
6064	Fournitures administratives	15 000,00	8 448,46	0,00	1 005,11	5 546,43
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	1 260,00	0,00	0,00	8 740,00
6132	Locations immobilières	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	15 787,95	0,00	7 931,95	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	20 000,00	2 913,88	0,00	3 554,90	13 531,22
615231	Entretien et réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	25 000,00	21 630,19	0,00	2 213,95	1 155,86
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	1 313,75	0,00	0,00	3 686,25
6156	Maintenance	110 000,00	108 718,07	0,00	25 337,67	0,00
6161	Assurance multirisques	26 000,00	19 310,50	0,00	359,48	6 330,02
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 570,94	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	89 000,00	32 517,00	0,00	6 582,00	49 901,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	5 162,24	0,00	789,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	5 207,00	0,00	2 000,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	1 277,35	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	102,84	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400,00	1 489,69	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00	3 800,00	6 200,00
6228	Divers	21 000,00	25 231,93	0,00	2 138,28	0,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	2 152,00	0,00	779,00	1 569,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	1 312,00	0,00	0,00	2 188,00
6233	Foires et expositions	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés	19 000,00	28 568,93	0,00	4 120,46	0,00
6237	Publications	16 000,00	433,20	0,00	0,00	15 566,80
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	19 966,50	0,00	16 719,62	0,00
6256	Missions	10 000,00	7 107,08	0,00	0,00	2 892,92
6257	Réceptions	12 000,00	10 656,21	0,00	3 372,90	0,00
6261	Frais d'affranchissement	21 000,00	14 142,90	0,00	12 721,63	0,00
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	31 902,72	0,00	6 135,37	4 961,91
627	Services bancaires et assimilés	0,00	39,49	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	10 208,89	0,00	0,00	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	5 350,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	330 000,00	306 481,14	0,00	4 222,20	19 296,66
63512	Taxes foncières	8 500,00	8 808,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	128,00	127,52	0,00	0,00	0,48
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	174,00	448,84	0,00	60,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 215 400,00</b>	<b>1 170 143,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 190,00</b>	<b>3 067,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	220 000,00	222 563,94	0,00	42 190,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 200,00	2 988,94	0,00	0,00	211,06
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	10 217,26	0,00	0,00	4 782,74
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 500,00	1 801,71	0,00	0,00	698,29
6411	Personnel titulaire	535 000,00	530 074,78	0,00	0,00	4 925,22
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	54 070,47	0,00	0,00	929,53
64168	Autres emplois d'insertion	42 000,00	45 829,28	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 000,00	93 210,39	0,00	0,00	15 789,61
6453	Cotisations aux caisses de retraite	148 000,00	132 951,36	0,00	0,00	15 048,64
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 500,00	6 245,97	0,00	0,00	2 254,03
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	26 524,23	0,00	0,00	475,77
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	5 724,00	0,00	0,00	1 276,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 700,00	2 704,32	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 500,00	18 320,85	0,00	0,00	179,15
6488	Autres charges	22 000,00	16 915,50	0,00	0,00	5 084,50
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 931 183,92</b>	<b>1 931 183,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
739211	Attributions de compensation	711 310,92	711 310,92	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	1 219 873,00	1 219 873,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>906 419,00</b>	<b>718 473,84</b>	<b>0,00</b>	<b>119 193,29</b>	<b>68 751,87</b>
6531	Indemnités	82 500,00	80 886,36	0,00	0,00	1 613,64
6533	Cotisations de retraite	3 300,00	3 364,15	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	21 100,00	21 148,46	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 519,00	3 876,53	0,00	0,00	4 642,47
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 985,01	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	185 000,00	180 413,72	0,00	14 201,86	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	600 000,00	426 279,61	0,00	104 813,83	68 906,56
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	520,00	0,00	177,60	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>4 992 854,92</b>	<b>4 621 036,71</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>78 598,67</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>226 259,09</b>	<b>142 694,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>83 564,82</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	256,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	226 059,09	142 433,09	0,00	0,00	83 626,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5,18	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	100 000,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>5 319 114,01</b>	<b>4 763 730,98</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>262 163,49</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 925 169,81	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	447 722,58	447 722,58			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	447 722,58	447 722,58			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 372 892,39</b>	<b>447 722,58</b>			<b>1 925 169,81</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 372 892,39</b>	<b>447 722,58</b>			<b>1 925 169,81</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>7 692 006,40</b>	<b>5 211 453,56</b>	<b>0,00</b>	<b>293 219,54</b>	<b>2 187 333,30</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>45 000,00</b>	<b>60 304,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00	60 304,17	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>353 585,00</b>	<b>349 229,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 355,06</b>
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	65 000,00	60 664,50	0,00	0,00	4 335,50
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	272 050,00	272 050,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	5 535,00	5 638,48	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	11 000,00	10 876,96	0,00	0,00	123,04
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>3 980 026,93</b>	<b>4 126 819,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 130 000,00	3 213 184,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	435 197,00	437 818,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	63 423,00	60 386,00	0,00	0,00	3 037,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	67 500,00	66 452,00	0,00	0,00	1 048,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	40 491,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	22 840,93	22 840,93	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et inter	192 566,00	192 566,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	68 500,00	93 081,22	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 528 398,00</b>	<b>1 627 172,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
74124	Dotations d'intercommunalité	651 896,00	651 896,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dotations de compensation des groupements de comm	482 775,00	482 775,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	385,13	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	21 288,70	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	14 000,00	9 933,00	0,00	0,00	4 067,00
74758	Autres groupements	17 600,00	0,00	0,00	0,00	17 600,00
7478	Autres organismes	127 400,00	227 943,26	0,00	0,00	0,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe prof	1 036,00	1 036,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professi	0,00	76 406,87	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la GET (CVAE et CFE)	109,00	109,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	28,00	28,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe	84 454,00	84 454,00	0,00	0,00	0,00
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux	149 100,00	65 474,00	0,00	0,00	83 626,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 444,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>13 150,00</b>	<b>25 037,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	13 150,00	13 165,70	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	11 872,20	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>5 920 159,93</b>	<b>6 188 564,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>39,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
761	Produits de participations	0,00	39,71	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>261 613,48</b>	<b>278 250,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	8 519,00	5 931,83	0,00	0,00	2 587,17
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestio	16 000,00	28 416,23	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	4 329,36	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	27 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	210 094,48	212 573,38	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>6 181 773,41</b>	<b>6 466 854,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</b>	<b>81 092,87</b>	<b>81 092,87</b>			<b>0,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transféré	68 862,69	68 862,69			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7788	Produits exceptionnels divers	12 230,18	12 230,18			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>81 092,87</b>	<b>81 092,87</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>6 262 866,28</b>	<b>6 547 947,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		<b>1 429 140,12</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	221 970.00	90 196,67	3 108,00	128 665.33
2031	Frais d'études	97 970.00	0,00	0,00	97 970.00
2051	Concessions et droits similaires	124 000.00	90 196,67	3 108,00	30 695.33
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 391.65	4 391,65	0,00	0.00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	4 391.65	4 391,65	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	750 845.98	134 761,08	8 706,34	607 378.56
2111	Terrains nus	275 000.00	0,00	0,00	275 000.00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 000.00	0,00	0,00	11 000.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 000.00	0,00	0,00	7 000.00
21318	Autres bâtiments publics	31 000.00	11 727,31	2 343,00	16 929.69
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	132 880.00	0,00	342,00	132 538.00
2138	Autres constructions	43 000.00	1 100,00	0,00	41 900.00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement	55 000.00	0,00	0,00	55 000.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 850.00	0,00	0,00	2 850.00
21571	Matériel roulant - Voirie	87 500.00	0,00	0,00	87 500.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	16 000.00	11 719,40	1 110,00	3 170.60
2161	Oeuvres et objets d'art	6 000.00	0,00	0,00	6 000.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	25 000.00	23 828,16	0,00	1 171.84
2182	Matériel de transport	0.00	27 686,80	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 615.98	34 304,36	1 516,08	0.00
2184	Mobilier	20 000.00	0,00	0,00	20 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 000.00	24 395,05	3 395,26	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 650 000.00	1 101 069,85	274 671,07	274 259.08
2313	Constructions	1 375 000.00	1 020 189,79	227 896,48	126 913.73
2314	Constructions sur sol d'autrui	275 000.00	20 991,43	36 900,00	217 108.57
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	59 888,63	9 874,59	0.00
Total des dépenses d'équipement		2 627 207.63	1 330 419,25	286 485,41	1 010 302.97
27	Autres immobilisations financières	811 394.71	811 394,71	0,00	0.00
276351	GFP de rattachement	811 394.71	811 394,71	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 665.71			
Total des dépenses financières		902 060.42	811 394,71	0,00	90 665.71
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 529 268.05	2 141 813,96	286 485,41	1 100 968.68
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	81 092.87	81 092,87		0.00
Charges transférées (6)		81 092.87	81 092,87		0.00
13911	Etat et établissements nationaux	994.70	994,70		0.00
13912	Régions	3 740.00	3 740,00		0.00
13913	Départements	48 898.37	48 898,37		0.00
139141	Communes membres du GFP	14 953.13	14 953,13		0.00
13918	Autres	276.49	276,49		0.00
2313	Constructions	12 230.18	12 230,18		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 984 316.68	2 888 151,70		96 164.98
2313	Constructions	34 225.96	34 225,96		0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 950 090.72	2 853 925,74		96 164.98
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 065 409.55	2 969 244,57		96 164.98
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 594 677.60	5 111 058,53	286 485,41	1 197 133.66
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		160 094,90			

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL		CA	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	935 743.50	311 048,80	100 000,00	524 694.70
1311	Etat et établissements nationaux	201 330.00	228 755,00	0,00	0.00
1312	Régions	85 767.00	0,00	0,00	85 767.00
1313	Départements	328 909.00	0,00	100 000,00	228 909.00
13141	Communes membres du GFP	107 437.50	71 921,80	0,00	35 515.70
1318	Autres	49 600.00	6 502,00	0,00	43 098.00
13251	GFP de rattachement	147 800.00	0,00	0,00	147 800.00
1341	D-R - Dotation d'équipement des territoires ruraux	14 900.00	3 870,00	0,00	11 030.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	12 851,32	0,00	0.00
2313	Constructions	0.00	6 791,26	0,00	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	6 060,06	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		935 743.50	323 900,12	100 000,00	511 843.38
10	Dotations, fonds divers et réserves	440 000.00	540 663,81	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	240 000.00	340 663,81	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000.00	200 000,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	21 819.93	21 819,93	0,00	0.00
276351	GFP de rattachement	21 819.93	21 819,93	0,00	0.00
Total des recettes financières		461 819.93	562 483,74	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 397 563.43	886 383,86	100 000,00	411 179.57
021	Virement de la section de fonctionnement	1 925 169.81			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	447 722.58	447 722,58		0.00
28051	Concessions et droits similaires	38 523.70	38 523,70		0.00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 528.78	40 528,78		0.00
281318	Autres bâtiments publics	56 335.04	56 335,04		0.00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	219.00	219,00		0.00
28138	Autres constructions	111 409.00	111 409,00		0.00
281538	Autres réseaux	9 645.55	9 645,55		0.00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	595.00	595,00		0.00
281571	Matériel roulant	8 773.00	8 773,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 643.00	13 643,00		0.00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 500.00	14 500,00		0.00
28182	Matériel de transport	15 159.00	15 159,00		0.00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	108 645.86	108 645,86		0.00
28184	Mobilier	1 609.00	1 609,00		0.00
28188	Autres immobilisations corporelles	28 136.65	28 136,65		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 372 892.39	447 722,58		1 925 169.81
041	Opérations patrimoniales (5)	2 984 316.68	2 888 151,70		96 164.98
2031	Frais d'études	5 100.00	5 100,00		0.00
2313	Constructions	2 950 090.72	2 853 925,74		96 164.98
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 125.96	29 125,96		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 357 209.07	3 335 874,28		2 021 334.79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 754 772.50	4 222 258,14	100 000,00	2 432 514.36

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL		CA	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>	<b>A2.6</b>

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>159 528.40</b>	<b>68 862.69</b>
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		159 528.40	68 862.69
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	68 862.69	68 862.69
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 665.71	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 665.71	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	68 862,69	286 485,41	160 094,90	515 443,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 634 712.32</b>	<b>III 810 206.32</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>261 819.93</b>	<b>362 483.74</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	240 000.00	340 663.81
276351	Autres immobilisations financières	21 819.93	21 819.93
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>2 372 892.39</b>	<b>447 722.58</b>
28051	Amortissement des immobilisations	38 523.70	38 523.70
28128	Amortissement des immobilisations	40 528.78	40 528.78
281318	Amortissement des immobilisations	56 335.04	56 335.04
28135	Amortissement des immobilisations	219.00	219.00
28138	Amortissement des immobilisations	111 409.00	111 409.00
281538	Amortissement des immobilisations	9 645.55	9 645.55
281568	Amortissement des immobilisations	595.00	595.00
281571	Amortissement des immobilisations	8 773.00	8 773.00
28158	Amortissement des immobilisations	13 643.00	13 643.00
28181	Amortissement des immobilisations	14 500.00	14 500.00
28182	Amortissement des immobilisations	15 159.00	15 159.00
28183	Amortissement des immobilisations	108 645.86	108 645.86
28184	Amortissement des immobilisations	1 609.00	1 609.00
28188	Amortissement des immobilisations	28 136.65	28 136.65
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 925 169.81	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>810 206.32</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 110 206,32</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 515 443,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 110 206,32</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) + 594 763,32</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A</b> <b>LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Ax.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

#### A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Ax.2.2</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>					
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
<b>Recettes nettes (b-d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>TOTAL GENERAL</b>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.4</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0.00	
Acquisitions à titre gratuit			0.00	
Mise à disposition			0.00	
Affectation			0.00	
Mises en concession ou affermage			0.00	
Divers			0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0.00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES  
 ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>6 466 854,63</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION</b> <b>GLOBALE</b>	

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>6 466 854,63</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCSP BUDGET PRINCIPAL	10 000.00€	ANIMATION PROGRAMME DE SENSIBILISATION ABEILLES ET BIODIVERSITE
CCSP BUDGET PRINCIPAL	200.00€	CONTRIBUTION JOURNALISTES NATURE ET ENVIRONNEMENT EVENEMENT AU LIEBFRAUENBERG
CCSP BUDGET PRINCIPAL	2 500.00€	SOUTIEN AUX VOYAGES ET CLASSES DECOUVERTES DES COLLEGIENS
CCSP BUDGET PRINCIPAL	28 000.00€	PARTICIPATION MISE A DISPO LOCAUX PERISCO REMBOURSEMENTS SELON CONVENTION
COLLEGE MARECHAL DE MAC MAHON	5 300.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION COLLEGE DE WOERTH ET UNSS
FDMJC DU BAS RHIN	282 107.00€	PARTICIPATION PERISCOLAIRE FONCTIONNEMENT DU SERVICE INTEGRANT SOLDE POSITIF N - 1
FDMJC DU BAS RHIN	86 023.00€	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU SERVICE COUT DE POSTE ET FONJEP DES ANIMATEURS 2017 INTEGRANT SOLDE
SDIS 67	21 126.78€	CONTRIBUTION A L INVESTISSEMENT DU SDIS DE WOERTH LEMBACH
SYNDICAT MIXTE SCOT ALSACE DU NORD	20 960.00€	CONTRIBUTION AU SYNDICAT SCOTAN 1€15 PAR HABITANT
Autres		
ADEAN	14 579.00€	PARTICIPATION ADEAN 0€80 PAR HABITANT
ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	33 044.36€	FONCTIONNEMENT DU SERVICE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTEGRANT SOLDE POSITIF N - 1
CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	500.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION SOUTIEN AUX ACTIONS
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PEHELBRONN	20 200.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOLDE 2016
<b>Personnes de droit public</b>		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCSP BUDGET PRINCIPAL	3 000.00€	AIDE AUX ASSOCIATION D ARBORICULTEURS AJVOF FFNW APFLE AAPE
CCSP BUDGET PRINCIPAL	15 000.00€	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI ANCIEN ET TEPCV
SYCOPARC	0.00€	PORTAGE DE L ASSOCIATION SYNBOLE PART INTERCOMMUNALE
SYCOPARC	7 808.00€	CONTRIBUTION AU SERVICE CONSERVATION DES COLLECTIONS DES MUSEES DU PETROLE
SYCOPARC	6 952.41€	PARTICIPATION STATUTAIRE INTEGRANT LE SERVICE MUT ARCHI
SYCOPARC	0.00€	FONCTIONNEMENT DU SERVICE MUT ARCHI POUR LES COMMUNES HORS PNRVN
Autres		
DIVERS CREANCIERS	0.00€	PARTICIPATION A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE PERISCOLAIRE
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PEHELBRONN	0.00€	FONCTIONNEMENT DU SERVICE TAXE DE SEJOUR INTERCOMMUNALE SOLDE 2017

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS</b> (article L. 2313-1 du CGCT)	<b>B1.7</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>557 300,55</b>	
----------------------	-------------------	--

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1	0	1	1	0	1
DGS DE 10 000 A 20 000 HABITANTS	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		16	0	16	10,1	0	10,1
ATTACHE	A	2	0	2	0	0	0
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	2	0,8	0	0,8
REDACTEUR	B	3	0	3	2,8	0	2,8
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	3	0	3	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	2	0	2	1,5	0	1,5
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		7	1	8	6,31	0	6,31
INGENIEUR	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	1	3	2,31	0	2,31
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		2	0	2	1	0	1
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	1	0	1	0	0	0
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES QUALIFIE	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0	2	2	1,18	0	1,18
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0	2	2	1,18	0	1,18
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		25	3	28	18.59	0	18.59

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017</b>	<b>C1.1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
AGENT ADMINISTRATIF	N	ADM	0	0,00	C UNIQUE INSERT	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE	N	ENC	389 I MAJORE	0,00	3-3-1	CDD
TECHNICIEN CONSEILLER ESPACE INFO ENERGIE	N	ENC	389 I MAJORE	0,00	3-3-1	CDD
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	N	TECH	0	0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
CDG 67			0,00
EPFL Alsace			0,00
SCOTAN (Syndicat mixte pour le SCoTAN)			0,00
SDEA			0,00
SDIS 67			0,00
SIVOM WISSEMBOURG			0,00
SMICTOM NORD DU BAS RHIN			0,00
SYCOPARC			0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
ADEAN			0,00
Eurodistrict PAMINA	10/04/2017		0,00
SIVU Syndicat mixte de la région de Soultz-sous-Forêts			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA 2017</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BA BATIMENTS D ACTIVITES	BA BATIMENTS D ACTIVITES			20001305000089	SPIC	oui
BA CADT FLECKENSTEIN	BA CADT FLECKENSTEIN			20001305000089	SPIC	oui
BA CHAUFFAGE A DURRENBACH	BA CHAUFFAGE A DURRENBACH			20001305000071	SPIC	oui
BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH			20001305000139	SPIC	oui
BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF	BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF			20001305000154	SPIC	oui
BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH			20001305000147	SPIC	oui
BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS	BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS			20001305000105	SPIC	oui
BA SERVICE ORDURES MENAGERES	BA SERVICE ORDURES MENAGERES			20001300500133	SPA	non
BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH	BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH			20001305000162	SPIC	oui
BA ZA ESCHBACH	BA ZA ESCHBACH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZA POLE BOIS HEGENEY	BA ZA POLE BOIS HEGENEY			20001300500012	SPIC	oui
BA ZA SORMATT LEMBACH	BA ZA SORMATT LEMBACH			20001305000188	SPIC	oui
BA ZA TORMATT WOERTH	BA ZA TORMATT WOERTH			20001305000170	SPIC	oui
BA ZA TOURISTIQUE WINGEN	BA ZA TOURISTIQUE WINGEN			20001305000196	SPIC	oui
BA ZAC SUD A WOERTH	BA ZAC SUD A WOERTH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS	BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS			20001305000055	SPIC	oui
BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH	BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH			20001305000139	SPIC	oui

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	6 754 772.50	5 271 153.43	286 485.41	1 197 133,66
RECETTES	6 754 772.50	4 222 258.14	100 000.00	2 432 514,36
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	7 692 006.40	5 211 453.56	293 219.54	2 187 333,30
RECETTES	7 692 006.40	7 977 087.62	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 - AF - ASSOCIATION FONCIERE VALLEE (1)**

BUDGET : AF - ASSOCIATION FONCIERE VALLEE N°SIRET : 29670288900019				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	289.67	0.00	0.00	289,67
RECETTES	289.67	289.67	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	67 702.00	2 594.27	0.00	65 107,73
RECETTES	67 702.00	66 396.97	0.00	1 305,03

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH (1)**

BUDGET : CCSP - BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH N°SIRET : 20001305000162				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	347 134.10	13 879.00	0.00	333 255,10
RECETTES	347 134.10	330 734.10	0.00	16 400,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	58 350.00	47 353.14	0.00	10 996,86
RECETTES	58 350.00	63 750.56	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE BATIMENTS D ACTIVITES (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE BATIMENTS D ACTIVITES N°SIRET : 20001305000048				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	25 001.99	17 763.63	0.00	7 238,36
RECETTES	25 001.99	29 352.86	1 140.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	66 856.85	57 441.99	1 795.04	7 619,82
RECETTES	66 856.85	71 707.85	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN		N°SIRET : 20001305000030		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	123 298.01	63 765.32	0.00	59 532,69
RECETTES	123 298.01	101 648.01	0.00	21 650,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	50 332.22	27 291.76	0.00	23 040,46
RECETTES	50 332.22	55 055.49	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH		N°SIRET : 20001305000071		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	254 363.13	227 887.69	0.00	26 475,44
RECETTES	254 363.13	153 916.79	0.00	100 446,34
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	184 030.34	81 894.90	0.00	102 135,44
RECETTES	184 030.34	183 853.66	0.00	176,68

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH		N°SIRET : 20001305000139		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 232 311.20	2 538 975.10	18 639.24	1 674 696,86
RECETTES	4 232 311.20	1 741 602.78	0.00	2 490 708,42
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	939 386.36	294 167.39	2 635.80	642 583,17
RECETTES	939 386.36	78 511.91	0.00	860 874,45

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH		N°SIRET : 20001305000147		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	920 000.00	903 011.84	0.00	16 988,16
RECETTES	920 000.00	920 000.00	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	119 999.50	117 812.14	0.00	2 187,36
RECETTES	119 999.50	176 870.01	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

## 2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF N°SIRET : 20001305000154				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	209 921.09	82 530.86	1 950.00	125 440,23
RECETTES	209 921.09	72 811.23	0.00	137 109,86
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	168 511.40	14 852.64	0.00	153 658,76
RECETTES	168 511.40	168 514.87	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS N°SIRET : 20001305000105				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	16 300.00	13 286.44	0.00	3 013,56
RECETTES	16 300.00	8 620.62	0.00	7 679,38
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	7 679.38	0.00	0.00	7 679,38
RECETTES	7 679.38	7 679.97	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - CCSP - BUDGET ANNEXE SERVICE ORDURES MENAGERES (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE SERVICE ORDURES MENAGERES N°SIRET : 20001305000113				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 876 000.00	1 860 149.65	6 154.80	9 695,55
RECETTES	1 876 000.00	1 862 157.36	0.00	13 842,64

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY N°SIRET : 20001305000121				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	433 736.39	431 093.39	0.00	2 643,00
RECETTES	433 736.39	433 736.39	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	431 678.89	428 661.89	0.00	3 017,00
RECETTES	431 678.89	428 375.20	0.00	3 303,69

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH		N°SIRET : 20001305000063		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 581 993.42	1 427 775.27	0.00	154 218,15
RECETTES	1 581 993.42	1 001 719.44	0.00	580 273,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 410 235.10	1 133 047.92	2 100.00	275 087,18
RECETTES	1 410 235.10	1 225 975.40	0.00	184 259,70

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSEBRONN (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSEBRONN		N°SIRET : 20001305000055		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	627 247.29	482 550.57	0.00	144 696,72
RECETTES	627 247.29	627 247.29	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	627 693.79	482 550.57	0.00	145 143,22
RECETTES	627 693.79	483 044.17	0.00	144 649,62

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC WINGEN (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC WINGEN		N°SIRET : 20001305000196		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	75 000.00	5 635.00	0.00	69 365,00
RECETTES	75 000.00	75 000.00	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	75 000.00	5 635.00	0.00	69 365,00
RECETTES	75 000.00	5 635.00	0.00	69 365,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES WILLENBACH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES WILLENBACH		N°SIRET : 20001305000089		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	578 652.16	420 902.16	0.00	157 750,00
RECETTES	578 652.16	578 652.16	0.00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	526 573.47	371 572.16	0.00	155 001,31
RECETTES	526 573.47	371 573.47	0.00	155 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ESCHBACH (1)**

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ESCHBACH N°SIRET : 20001305000022				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 218 519.29	1 209 889.85	0.00	8 629,44
RECETTES	1 218 519.29	683 278.66	0.00	535 240,63
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 217 435.96	673 381.89	2 000.00	542 054,07
RECETTES	1 217 435.96	1 209 122.52	0.00	8 313,44

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - RIE - REGIE D'EXPLOITATION FLECK (1)**

BUDGET : RIE - REGIE D'EXPLOITATION FLECK N°SIRET : 44191107000015				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	226 599.73	111 295.50	0.00	115 304,23
RECETTES	226 599.73	208 665.70	0.00	17 934,03
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	699 164.05	613 657.63	0.00	85 506,42
RECETTES	699 164.05	706 222.75	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	17 625 139.97	13 221 395.05	307 074.65	4 096 670,27
RECETTES	17 625 139.97	11 189 533.84	101 140.00	6 334 466,13
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	16 218 635.71	11 423 518.50	307 905.18	4 487 212,03
RECETTES	16 218 635.71	15 141 534.78	0.00	1 077 100,93
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>33 843 775,68</b>	<b>24 644 913,55</b>	<b>614 979,83</b>	<b>8 583 882,30</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>33 843 775,68</b>	<b>26 331 068,62</b>	<b>101 140,00</b>	<b>7 411 567,06</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	18 410 000,00	-0,771	11,430	2,511	2 104 263,00	1,721
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14 122 000,00	3,110	1,680	40,000	237 250,00	44,355
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	525 900,00	1,604	7,940	2,452	41 756,00	4,093
Cotisation foncière des entreprises	3 872 000,00	4,847	21,140	0,000	818 541,00	4,847
<b>TOTAL</b>	<b>36 929 900,00</b>	<b>1,290</b>			<b>3 201 810,00</b>	<b>4,846</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le M. LE PRESIDENT,  
A Durrenbach, le 09/04/2018

Le M. LE PRESIDENT,

Le Président

Jean-M. Lehn

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Durrenbach, le 09/04/2018



Nombre de membres en exercice :

35

Nombre de membres présents :

26

Nombre de suffrages exprimés :

28

VOTES : Pour :

28

Contre :

0

Abstention :

0

Date de convocation : 27/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

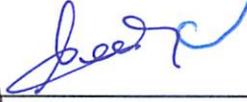
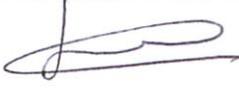
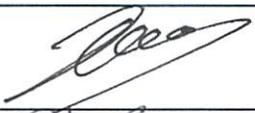
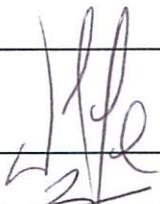
Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	
JULLY Jean-Marie	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

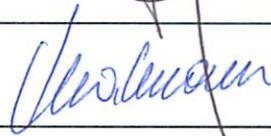
KAISER Francis	
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	
SCHNEIDER Francis	
SCHNEPP Franck	
SIGRIST Benoît	
SITTER Pierrot	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	
WERNERT Stéphane	
Délégué(es) suppléant(es)	
FERBACH Dominique	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	
ROMIAN Serge	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	
ZUGMEYER Danielle	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

